INCIDENCES RESIDUELLES SUR LES HABITATS D'ESPECES A ENJEU

Groupe d'espèces	Espèces concernées à enjeu	Rappel des niveaux d'enjeux maximum locaux	Milieux concernés avérés et potentiels pour réalisation de tout ou partie du cycle biologique	EUNIS	Surfaces d'habitats initiaux (ha)	Impact brut (ha)	Impact brut (%)	Commentaires	Niveau d'impact BRUT retenu sur les habitats d'espèces en sortie de travaux	Mesures ER portant uniquement sur les habitats d'espèces à enjeu	Surfaces impactées résiduelles (ha) à COURT terme	Surfaces impactées résiduelles (%) à COURT terme	Commentaires	Niveau d'incidences résiduelles à COURT terme	Surfaces impactées résiduelles (ha) à LONG terme	Surfaces impactées résiduelles (%) à LONG terme	Commentaire	Niveau d'incidences résiduelles à LONG terme
Invertébrés	Agrion gracieux	Fort	Cours d'eau et eau libre, Typhaie et roselière, formation à grandes hélophytes, Herbiers discontinus à Characées (uniquement)	C1.2, C3.23, D5, E5.1 x C3.2, E5.41xE5.1, J5.4 x E5.4, C1.25	3,185	0,557	17,5	Les herbiers à Utriculaire et potamot ne sont pas pris en compte	Faible	Evitement de l'étang en rive droite de l'Arve Recrédation naturelle 0,26 ha de roselière à court terme	-0,114	-3,6	L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond)	Positif (Davantage d'habitats recrées qu'impactés)	-0,114	-3,6		Positif
	Grande Aeschne, Leucorrhine à front blanc, symptétrum vulgaire	Modéré à très fort	Cours d'eau et eau libre, Herbiers (utriculaire, potamot, characées), Typhaie, formation à grandes hélophytes, boisement humide de Fraxinus excelsior (uniquement au droit du plan d'eau amont)	C1.2, C1.22, C1.23, C1.25, C3.23, E5.1 x C3.2, J5.4 x E5.4	4,864	0,450	9,3	Boisement humide d'1,83 ha en marge de l'étang rive droite - pas d'impact sur ce boisement	Négligeable	Evitement de l'étang en rive droite de l'Arve et de la rive boisée au droit de l'étang	-0,221	-4,5	L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond)	Positif (Davantage d'habitats recrées qu'impactés)	-0,221	-4,5		Positif
	Gomphes	Modéré	Cours d'eau et eau libre, Bancs alluvionnaires colonisés par végétation pionnière	C1.2, C3.552	2,294	0,413	18,0		Faible	Evitement des bancs alluviaux Reprise de la confluence Perrets-Arve pouvant naturellement créer des zones de dépôt alluvionnaire favorable à ces espèces	0,001	0,1	L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond)	Négligeable	0,001	0,1		Négligeable
	Rosalie des Alpes	Assez fort	Forêt mixte de hêtres et de conifères, Coupe et surface imperméabilisée	G4.6, G5.81, G5.83	1,805	0,245	13,6	Prise en compte de la surface correspondant au stockage de bois entrepris par la commune (retrait à venir)	Faible	Evitement des boisements à hêtres	0,0			Négligeable		0,0		Négligeable
Avifaune inféodée aux milieux aquatiques et milieux annexes	Chevalier guignette, Cincle plongeur	Modéré à fort	Cours d'eau et eau libre, Bancs alluvionnaires colonisés par végétation pionnière, Digue d'enrochement peu végétalisées (cincle)	C1.2, C3.552, J2.5	2,556	0,657	25,7	Digue d'enrochement pouvant correspondre à des sites de nidifications pour le cincle	Modéré	Evitement des bancs alluviaux Remise en place d'enrochements non liaisonnés (890 ml) utilisables par le Cincle plongeur	0,245	9,6	L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond) Linéaire d'enrochement non pris en compte dans les calculs	Négligeable	0,245	9,6		Négligeable
Avifaune inféodée aux milieux boisés	Gros-bec casse noyaux, Pic épeichette, Serin cini	Modéré	Boisement rivulaire, Forêt mixte et coupe	F9.35, G1.2, G1.21, G1.21 x E5.1 x E5.4, G4.6, G5.81, G5.83	8,696	1,015	11,7	Dont 0,231 ha dégradé	Faible (pour rappel, environ 20% de ces habitats impactés sont moins fonctionnels du à la présence d'EEE)	Plantation de boisements humides (0,72 ha) Gestion des EEE (0,231 ha)	1,015	11,7	Plantation boisée non fonctionnelles à court terme Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Faible	0,300	3,5		Négligeable
Avifaune anthropophile	Hirondelle des fenêtres	Modéré	Habitations, zones d'activités et végétations rudérales associées	J1.2 / J2	-	0,020	-	Correspond uniquement à un habitat de nidification sur le secteur Gravin, les autres surfaces J1.2/J2 correspondent aux digues	Négligeable	-	0,02			Négligeable	0,020			Négligeable
Avifaune inféodée aux bosquets, jardins, alignement d'arbres, friche (comprenant connexion directe avec milieux ouverts d'alimentation)	Moineau friquet, Rousserolle verderolle, Chardonneret élégant, Serin cini	Modéré à assez fort	Fourrés, roncier, haie, alignement d'arbres, bosquet et ourlets, friche, végétations rudérales, Culture, Prairie de fauche, pâture	F3.1, F3.131, E5.1 / G5.1, FA, G1.C, G5.1, F3.1xE5.1, J1.2 / J2, I1.1, E2.1, E2.21, E2.7, E3.4	12,056	3,689	30,6	Dont 1,060 ha impacté de fourrés, haie, alignement et friche correspondant à leurs habitats de nidification (0,415 ha dégradé), soit 62,2 % de cet habitat impacté Le reste correspond aux sites de nourrissage	Assez fort requalifié en modéré du fait de l'importante dégradation des habitats impactés de fourrés/haie (environ 40%) et de leur positionnement enclavé dans des zones urbanisées	Plantation de fourrés/haies (1,02 ha) correspondant aux zones de reproduction/cache Semi prairial avec plantes à graines (4,41 ha) correspondant aux zones de nourrissage Gestion des EEE (0,415 ha)	-1,737	-14,4	Impacts résiduels sur les habitats de reproduction : 0,04 ha (soit 2,3%) Impacts résiduels **positif** sur les habitats de nourrissage : + 2 ha (soit +24,2%) Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Négligeable à positif	-1,737	-14,4		Négligeable à positif
Amphibiens	Grenouille verte, grenouille rousse, crapaud commun	Faible	Fossé x Formation à grandes hélophytes, fossé	J5.4 x E5.4, J5.41, D5, E5.41xE5.1	0,441	0,146	33,2	Dont 0,252 ha dégradé	Assez fort	Recrédation de 0,26 ha de roselière à court terme Gestion des EEE (0,252 ha)	-0,113	-25,5	Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Positif (Davantage d'habitats recrées qu'impactés)	-0,113	-25,5		Positif
Reptiles ubiquistes	Lézard des murailles	Faible à fort	Habitats anthropiques (hors fossé), Fourrés, roncier, haie, alignement d'arbres, bosquet et ourlets, friche, Pelouse, espaces verts	J1, J1.2 / J2, J2.5, J4.2, F3.1, F3.131, E5.1 / G5.1, FA, G1.C, G5.1, F3.1xE5.1 , E2.6, E2.64	7,796	2,411	30,9	Espèce protégée commune avec un spectre de répartition sur le projet largement sous estimé	Assez fort	Plantation de fourrés/haies (1,02 ha) Gestion des EEE (0,415 ha)	1,390	17,8	Ne prend pas en compte certains habitats anthropiques aux abords du projet où l'espèce est largement représentée (bibliographie) Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Faible Nombreux habitats disponibles au droit du projet peu pris en compte pour cette espèce ubiquiste et largement représentée dans la vallée de l'Arve	1,390	17,8		Faible Nombreux habitats disponibles au droit du projet peu pris en compte pour cette espèce ubiquiste et largement représentée dans la vallée de l'Arve
Reptiles inféodées aux milieux boisés et lisières	Couleuvre d'esculape, lézard des souches	Faible à fort	Forêt mixte et coupe, Boisement rivulaire, roncier, ourlets	G4.6, G5.81, G5.83, F9.35, G1.2, G1.21, G1.21 x E5.1 x E5.4, F3.131, E5.1 / G5.1	9,362	2,508	26,8	Dont 0,415 ha dégradé	Modéré	Plantation de boisements humides (0,72 ha) Plantation de fourrés/haies (1,02 ha) Gestion des EEE (0,231 ha)	1,487	15,9	Plantation boisée non fonctionnelles à court terme Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Faible	0,772	8,2	Impacts résiduels sur les boisements de 0,05 ha	Faible
Reptiles des milieux humides et aquatiques	Couleuvre helvétique, couleuvre vipérine	Négligeable à faible	Boisement rivulaire, Cours d'eau et eau libre, Typhaie et roselière, formation à grandes hélophytes, Herbiers (utriciaire, potamot, characées), Bancs alluvionnaires colonisés par végétation pionnière	F9.35, G1.2, G1.21, G1.21 x E5.1 x E5.4, C1.2, C3.23, D5, E5.1 x C3.2, E5.41xE5.1, J5.4 x E5.4, C1.22, C1.23, C1.25, C3.552	10,868	1,328	12,2	Dont 0,231 ha dégradé	Faible	Plantation de boisements humides (0,72 ha) Gestion des EEE (0,231 ha) Ouverture du ruisseau des Perrets et recrédation de 0,26 ha disponible au développement de la roselière en place	0,657	6,0	Plantation boisée non fonctionnelles à court terme L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond) Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Négligeable	0,104	1,0		Négligeable
	Castor d'Europe	Faible	Boisement rivulaire, Cours d'eau et eau libre	F9.35, G1.2, G1.21, G1.21 x E5.1 x E5.4, C1.2	8,562	1,182	13,8	En transit	Faible	Plantation de boisements humides (0,72 ha)	0,770	9,0	Plantation boisée non fonctionnelles à court terme L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond)	Négligeable	0,055	0,6		Négligeable
	Crossope aquatique	Négligeable	Boisement rivulaire, Cours d'eau et eau libre, Digue	F9.35, G1.2, G1.21, G1.21 x E5.1 x E5.4, C1.2, J2.5	8,824	1,425	16,2	Espèce potentielle	Faible	Plantation de boisements humides (0,72 ha) Remise en place d'enrochements non liaisonnés (890 ml)	1,014	11,5	Linéaire d'enrochement non pris en compte dans les calculs Plantation boisée non fonctionnelles à court terme L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond)	Faible	0,298	3,4		Négligeable
	Loutre d'Europe	Négligeable	Cours d'eau et eau libre	C1.2	1,670	0,412	24,7	Espèce potentielle	Modéré	-	0,000	0,0	L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond)	Négligeable	0,000	0,0		Négligeable
	Hérisson d'Europe	Modéré	Fourrés, roncier, haie, alignement d'arbres, bosquet et ourlets, friche, espaces verts, forêt mixte, culture en lien avec le milieu bocager	F3.1, F3.131, E5.1 / G5.1, FA, G1.C, G5.1, F3.1xE5.1, E2.64, G4.6, I1.1	5,623	1,690	30,1	Dont 0,415 ha dégradé	Assez fort requalifié en modéré du fait de l'importante dégradation des habitats impactés de fourrés/haie (environ 40%) et de leur positionnement enclavé dans des zones urbanisées	Plantation de fourrés/haie (1,02 ha) Gestion des EEE (0,415 ha) Semi prairial (4,41 ha)	-3,736	-66,4	Impacts résiduels sur les habitats de reproduction : 0,04 ha (soit 2,3%) Impacts résiduels positif sur les habitats de nourrissage : + 2 ha (soit +24,2%) Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Négligeable à positif	-3,736	-66,4		Positif
Mammifères hors chiroptères	Lapin de garenne	Faible	Fourrés, roncier, haie, alignement d'arbres, bosquet et ourlets, friche, forêt mixte, culture, Prairie de fauche, pâture	F3.1, F3.131, E5.1 / G5.1, FA, G1.C, G5.1, F3.1xE5.1, G4.6, I1.1, E2.1, E2.21, E2.7, E3.4	13,231	3,710	28,0	Dont 0,415 ha dégradé	Modéré	Plantation de fourrés/haie (1,02 ha) Gestion des EEE (0,415 ha) Semi prairial (4,41 ha)	-1,717	-13,0	Impacts résiduels sur les habitats de reproduction : 0,04 ha (soit 2,3%) Impacts résiduels positif sur les habitats de nourrissage : + 2 ha (soit +24,2%) Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Négligeable à positif	-1,717	-13,0		Positif
Chiroptères arboricoles	Barbastelle d'Europe, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée, Sérotine commune	Faible à fort	Boisement rivulaire, Formation à EEE uniquement au droit de Val d'Arve aval avec présence de gîtes (reproduction, hibernation), alignement d'arbres ornementaux (reproduction, hibernation) Cours d'eau et eau libre, Bancs alluvionnaires colonisés par végétation pionnière, Herbiers (utriciaire, potamot, characées), Prairie de fauche, pâture, culture (transit et chasse)	F9.35, G1.2, G1.21, G1.21 x E5.1 x E5.4, G5.1, C1.2, C3.552, C1.22, C1.23, C1.25, E2.1, E2.21, E2.7, E3.4, I1.1	20,748	3,812	18,4	Espèces nicheuses avérées/potentielles sur le site (0,77 ha impacté correspondant à du boisement) avec zones de chasse correspondant au corridor formé par l'Arve, aux cultures/prairies et les connexions bocagères relictuelles	Faible	Plantation de boisements humides (0,72 ha) utilisable pour la reproduction ou l'hibernation Plantation de fourrés/haie (1,02 ha) utilisable pour le transit et la chasse Semi prairial (4,41 ha) et mésohygrophile (0,25 ha) utilisables pour la chasse Gestion des EEE (0,415 ha)	-2,276	-11,0	Plantation boisée non fonctionnelles à court terme Impacts résiduels faibles sur les habitats de reproduction :0,77 ha (boisement) Impacts résiduels positif sur les habitats de nourrissage : + 1,78 ha (soit +15,1%) L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond) Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Faible à positif	-2,991	-14,4	Impacts résiduels sur les habitats de reproduction : 0,05 ha (soit 0,7%) Impacts résiduels positif sur les habitats de nourrissage : + 1,78 ha (soit +15,1%) L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond) Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Positif
Autres chiroptères (anthropophiles, falaises, ubiquistes) en transit/alimentation	Molosse de Cestoni, Murin à moustaches (hiver), Oreillard des montagnes, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Vespère de Savi, Sérotine commune	Négligeable à faible	Cours d'eau et eau libre, Bancs alluvionnaires colonisés par végétation pionnière, Herbiers (utriciaire, potamot, characées), Prairie de fauche, pâture, culture (transit et chasse)	C1.2, C3.552, C1.22, C1.23, C1.25, E2.1, E2.21, E2.7, E3.4, I1.1	12,646	3,042	24,1	Espèces en transit ou chasse correspondant au corridor formé par l'Arve et aux cultures/prairies	Modéré	Plantation de fourrés/haie (1,02 ha) utilisable pour le transit et la chasse Semi prairial (4,41 ha) et mésohygrophile (0,25 ha) utilisables pour la chasse Gestion des EEE (0,415 ha)	-2,025	-16,0	Impacts résiduels positif sur les habitats de nourrissage : + 1,78 ha (soit +15,1%) L'incidence sur le cours d'eau à court terme est jugée nulle (crue de l'Arve annuelle remodélisant le fond) Ne sont pas pris en compte les actions de traitement des EEE dans les calculs surfaciques	Positif	-2,025	-16,0		Positif